



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-81934>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-81934**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Montrouge

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LE FINANCEMENT, LA CONCEPTION, LA RÉALISATION ET L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE LA VILLE DE MONTROUGE

Description : Concession pour la conception et l'exploitation d'un réseau de chaleur incluant la réalisation des investissements, de l'entretien-maintenance et de l'ensemble des prestations nécessaire au bon fonctionnement du service

Identifiant de la procédure : 0f4c31b9-05f2-425d-b904-915070a7f32b

Identifiant interne : 2025-23

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Concession du service public de distribution de chaleur de Montrouge

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45332200 Travaux d'installation de distribution d'eau

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 43 Avenue de la République

Ville : Montrouge

Code postal : 92121

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : "La procédure est une procédure dans le cadre de laquelle les variantes libres sont autorisées. Les critères de notation des candidatures et des offres figurent dans le règlement de la consultation.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 340,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : Le Contrat a pour objet de confier, dans les conditions définies ci-après, au Concessionnaire l'exploitation du Service, comprenant : • La conception, la réalisation et le financement de l'ensemble des ouvrages nécessaires à la mise en oeuvre du service de chauffage urbain sur le périmètre de la concession dont : o La création du réseau de distribution o Le cas échéant, la fourniture et la pose des équipements techniques des chaufferies d'appoint secours ; o La création de tous les postes de livraison des abonnés, à savoir : o L'aménagement complet (travaux et équipement) des locaux abritant les sous stations des abonnés ; o Toutes les opérations nécessaires pour le raccordement au réseau primaire des installations de chauffage et de production ECS de chaque abonné. o Les raccordements fluides et utilités, les tests de réceptions mécaniques, les contrôle de performances de l'ensemble des installations, o La mise en services des installations, o Les opérations de réception des ouvrages, o La production ou l'obtention par les entreprises sous-traitantes sous sa responsabilité de l'ensemble des documentations et garanties associés aux ouvrages (DOE, DUIO, Certificats de garantie,...). • L'obtention des autorisations administratives nécessaires à la construction et à l'exploitation du réseau de chauffage urbain et de ses installations connexes ; • La gestion de l'approvisionnement en chaleur auprès de la société SAS MONTROUGE ENERGIE RENOUVELABLE • La commercialisation du réseau de chaleur de Montrouge ; • L'exploitation du réseau de chaleur urbain de Montrouge dans sa globalité, comprenant les biens qu'il aura construits et les installations qui lui seront mises à disposition le cas échéant, par l'Autorité Concédante ou par des abonnés, ainsi que sa maintenance, son entretien et son renouvellement. Le Concessionnaire prendra également en charge les travaux d'amélioration et de mise en conformité de l'ensemble des ouvrages du réseau de chaleur urbain ; • La gestion des relations avec les abonnés du réseau ; • L'application de la grille tarifaire définie par l'Autorité Concédante, résultant du contrat de concession ; • La gestion à ses risques et périls du service public ; • La production des informations nécessaires au suivi et au contrôle de la concession par l'Autorité Concédante. L'Autorité concédante, dans les conditions fixées à l'ARTICLE 5-3 Exclusivité du service, garantit au Concessionnaire l'exclusivité de la réalisation de ces prestations dans le périmètre du Contrat défini ci-après.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession du service public de distribution de chaleur de Montrouge

Description : Concession pour la conception et l'exploitation d'un réseau de chaleur incluant la réalisation des investissements, de l'entretien-maintenance et de l'ensemble des prestations nécessaires au bon fonctionnement du service

Identifiant interne : 2025-23

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 43 Avenue de la République

Ville : Montrouge

Code postal : 92121

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : non

Informations complémentaires : durée estimée 30 ans cette consultation fait suite à l'infructuosité de la consultation précédente. Les candidatures seront analysées conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales au regard des critères de sélection des candidatures suivants : • l'aptitude à exercer l'activité professionnelle au regard des documents demandés dans la section 5.2 et des habilitations nécessaires le cas échéant, • la capacité économique et financière au regard des bilans, comptes, rapports du commissaire aux comptes le cas échéant tels que demandés dans la section 5.2 du présent règlement de la consultation, • la capacité technique et professionnelle au regard des moyens dont dispose le candidat et ses références telles que demandés dans la section 5.2 du présent règlement de la consultation, l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public au regard de la lettre de motivation demandée à l'O du présent

règlement de la consultation, • le respect de l'obligation d'emploi des personnes handicapées au regard des documents demandés dans la section 5.2 du présent règlement de la consultation

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : L'atténuation du changement climatique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : o Le niveau des tarifs proposés et du prix du service en résultant, et son évolution prévisible ; o La stabilité du prix du service vis-à-vis notamment des clauses de révision tarifaire, des niveaux de subvention effectivement obtenus et de l'impact tarifaire des émissions de CO₂ ; o La pertinence et la cohérence du montage financier proposé (dont subventions et financements externes) ; o La cohérence et la fiabilité du compte d'exploitation prévisionnel et de ses hypothèses d'évolution ; o Le coût global de l'opération pour l'autorité déléguante apprécié au regard des retombées financières au cours du contrat et des garanties éventuelles demandées à la personne publique.

Critère :

Type : Qualité

Description : • Qualité technique de l'offre : o L'impact environnemental global du projet sous les aspects énergie / climat (taux ENR&R, contenu CO₂ du réseau, quantité d'ENR&R valorisée annuelle) ; o La pertinence du projet technique sur les aspects conception-réalisation ; o La pertinence du planning d'exécution et de réalisation des installations intégrant toutes les phases d'instruction, de consultation et d'études et de mise en service ; o La pertinence du projet technique sur les aspects exploitation ; o La pertinence des hypothèses énergétiques (de la production à la livraison et notamment puissances souscrites), appréciées avec leurs évolutions dans le temps ; o La pertinence du plan d'approvisionnement en combustibles ; o Qualité environnementale de l'offre : - Les engagements pris par le candidat relatifs à l'approvisionnement en énergie ; - Les engagements et dispositions pris pour accompagner et favoriser les économies d'énergie par les abonnés, y compris la flexibilité de la proposition vis-à-vis des baisses de consommation ; - Le niveau de maîtrise /réduction des dangers et nuisances dans l'environnement (air, bruit, risque industriel, etc.).

Critère :

Type : Qualité

Description : • Qualité du service : o Les engagements / dispositions pris, notamment à l'attention des abonnés, pour assurer la transparence du service, la lisibilité de la facturation et la facilité de suivi des consommations ; o Les engagements et moyens mis en oeuvre en matière de suivi technique et commercial auprès des abonnés, d'une part, et du Déléguant, d'autre part ; o Les engagements et moyens mis en oeuvre en termes de développement et d'adaptation du réseau et de démarche commerciale auprès des futurs abonnés durant la phase d'exploitation.

Critère :

Type : Qualité

Description : • Qualité de la proposition en termes de contrôle du service public :
o Engagements vis-à-vis du Délégrant et dispositions opérationnelles en matière de contrôle de la DSP (au-delà des exigences réglementaires) et de transfert de risque au Concessionnaire ;
o Transparence des sous-contrats et modalités de maîtrise de leur évolution éventuelle

Critère :

Type : Qualité

Description : • Qualité sociale de l'offre :
o Les engagements en matière d'emploi et d'insertion professionnelle (nombre d'heure d'insertion en phase travaux, en phase exploitation, engagements en matière de formation et perspectives d'accès à l'emploi durable, etc.) ;

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_5bv75t1oph

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_5bv75t1oph

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 17/10/2025 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : - Référé précontractuel avant la signature du contrat - Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat - Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées"

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Montrouge

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Montrouge

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Montrouge

Numéro d'enregistrement : 21920049000015

Département : Hauts-de-Seine

Adresse postale : 43 Avenue de la République

Ville : Montrouge cedex

Code postal : 92121

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Direction de l'optimisation de l'achat public Service des marchés publics

Adresse électronique : marches@villemontrouge.fr

Téléphone : +330146127380

Profil de l'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_5bv75t1oph

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 179 507 025 00015

Département : Val d'Oise

Adresse postale : 2-4 Bld de l'Hautil

Ville : Cergy-Pontoise

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ed7e7d81-2a54-4871-8959-561c74f16e9c - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/07/2025 à 17:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2025